



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 6 mars 2023, par sa résolution numéro 088-03-2023, a autorisé la vente de gré à gré de l'immeuble suivant:

DESCRIPTION DU BIEN	ACQUÉREUR	MONTANT
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 6 511 780, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, sis au 499, rue du Rosier, à Pont-Rouge	Hélène Poitras	93 244,73 \$, incluant les taxes

Ledit immeuble a été vendu par acte notarié signé le 1^{er} mai 2023 devant Me Paule Gasse, notaire à Pont-Rouge, sous le numéro 20 655 de ses minutes, lequel acte a dûment été publié au Registre foncier du Québec en date du 1^{er} mai 2023 sous le numéro 27 986 595.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 10^E JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS.

La greffière adjointe,

Nicole Richard